



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil
communal le 21 juin 2018**

RAPPORT N° 13/2018 AU CONSEIL COMMUNAL

**Réponse au postulat de Madame Isabel Jerbia , au nom du
groupe socialiste, "Ligne 215: Un arrêt pour nos séniors et
nos commerçants!"**

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

La commission chargée d'étudier la réponse au postulat de Madame Isabel Jerbia, au nom du groupe socialiste, "Ligne 215: Un arrêt pour nos seniors et nos commerçants!" s'est réunie le mercredi 23 mai 2018 à 20h00 à l'Hôtel de Ville et était composée de :

Mme.	Isabel Jerbia	PS	
Mme.	Jennyfer Vincent Crudo	VER	
Mr.	Antonio Poeira Martins	UDC	
Mr.	Jean-Marc Roduit	PDC	
Mr.	Alexandre Vallotton	DA	
Mr.	Jacques Zaugg	PLR	
Mr.	Steven Pilet	VL	Président rapporteur

La municipalité est représentée par le Municipal Jérôme Christen et l'administration par Michel Bloch, délégué à l'Agenda 21.

Position Municipale

Brèves explications : La nécessité de cet arrêt de bus ayant été reconnue, il s'agissait de trouver le bon emplacement.

L'administration explique qu'ils se sont donc rendus sur place avec une délégation des VMCV venue avec un bus test pour réaliser des simulations. Bien qu'un peu plus éloignée, la solution N° 3 qui se trouve sur le plan dans le rapport du préavis s'avère la meilleure pour les raisons suivantes.

- Facilement réalisable
- Moins coûteuse
- Trottoir plus large
- Répond aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) et VSS (normes de l'Union des professionnels suisse de la route)
- Possibilité d'un abri pour intempéries
- Equidistance entre les arrêts Vevey Poste et Moulins

Discussion Générale

La postulante remercie la rapidité de réponse, puis précise que cela répond aux réelles demandes des commerces du quartier et souligne l'importance pour les personnes à mobilité réduite.

La réponse étant bonne et la postulante satisfaite, un commissaire se questionne sur l'utilité de la présente commission.

Un commissaire souligne qu'une croissance piétonne est à prévoir dans cette zone, et donc qu'à l'avenir la cadence de la ligne 215 pourrait être revue à la hausse.

Conclusion

C'est à l'unanimité que la Commission vous prie, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Vevey

VU le rapport-préavis 13/2018 du 2 mai 2018 en réponse au postulat de Madame Isabel Jerbia, au nom du groupe socialiste, "Ligne 215: Un arrêt pour nos seniors et nos commerçants!".

VU Les conclusions du rapport de la commission chargée d'étudier la dite réponse.

Décide

D'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de Madame Isabel Jerbia, au nom du groupe socialiste, "Ligne 215: Un arrêt pour nos seniors et nos commerçants!".

Au nom de la commission



PILET Steven